

L'Écho d'Avully



Bulletin d'information de la Mairie d'Avully



03
2025

Édition n° 92



Sommaire

Édito	3
Conseil municipal	4
Législature 2020 – 2025 : une période de transition	5 – 7
La cure de jouvence de l'Horloge de la mairie	8 – 9
Infos	10
Consultation sociale	11
Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?	12 – 13
Choeur Théâtral d'Avully	14
Jardin d'enfants "Les Hérissons"	15
AFIRM	16
GGA – Groupement Gymnique d'Avully	17
Vie sportive	18
Attention à l'achat d'un chien !	19

Impressum

Éditeur

Mairie d'Avully

Responsable de la publication

Joëlle Stadelmann

Graphisme

Candy Factory

Archives

Les bulletins communaux sont également disponibles en PDF sur : avully.ch/journal-communal

Tirage et diffusion

800 exemplaires
Tout ménage (Commune d'Avully)

Imprimé sur papier 100% sans bois, certifié FSC et PEFC.



Comme une Re-naissance

ÉDITO

De même que les cycles saisonniers s'enchaînent dans un mouvement perpétuel, une législature se termine pour donner naissance à la suivante.

La persistance de ce mouvement garantit – heureusement – le principe de continuité. Qui dit continuité ne dit pas pour autant s'endormir sur ses lauriers, bien au contraire ! Une nouvelle législature est comme une nouvelle naissance, comme une re-naissance. On "repart pour un tour", un tour de cinq ans, mais on ne part jamais de rien. On démarre en prenant soin de faire mûrir et grandir les projets lancés lors de la précédente législature (l'actuelle) pour les voir aboutir et se concrétiser. Avant cela, on boucle le bilan de législature, on prépare le rapport de gestion de l'année écoulée (2024), on boucle également les comptes comme chaque année, l'administration communale effectue mille et une tâches de clôture de façon à ce que tout soit parfaitement prêt et à jour pour la législature suivante. Et, bien entendu, cela s'ajoute aux tâches récurrentes et quotidiennes d'une mairie (entretiens divers, cartes d'identité, médailles de chien, locations, cuisines scolaires, etc.). Ainsi, il n'y a jamais de temps mort ni d'attente.

Nous sommes toujours émerveillés par le travail abattu par notre administration communale pour le bien des habitants d'Avully. Et cela dans la bonne humeur et le respect. Nous tenons à remercier chacune et chacun pour le travail effectué pendant ces cinq dernières années en appui aux membres de l'Exécutif, la condition sine qua non pour délivrer des prestations de qualité.

D'ici quelques jours, le printemps montrera le bout de son nez, et avec lui, l'explosion de fleurs et de couleurs qui le caractérise. Sans aller jusqu'à souhaiter une remise à l'honneur des arts, de la littérature et de la philosophie comme à l'époque de la Renaissance, nous vous souhaitons de profiter pleinement de la re-naissance du printemps et de sa beauté.

Cyril Baudin
Adjoint

Vincent Mottet
Maire

Pascal Dethiollaz
Adjoint



Conseil municipal

VIE POLITIQUE

Reflets des séances de novembre 2024 à février 2025

- L'Exécutif informe...**
- ▶ que l'adaptation des éclairages publics du domaine public communal, pour laquelle un crédit de Frs 160'000.- avait été voté, est terminé.
- Le Conseil municipal a ...**
- ▶ approuvé le budget 2025, qui présente un montant de Frs 6'557'710.- aux charges et de Frs 6'560'100.- aux revenus, l'excédent de charges présumé s'élevant à Frs 2'390.-;
 - ▶ approuvé d'adapter en 2025 les indemnités allouées aux nouvelles autorités municipales qui seront élues pour la prochaine législature;
 - ▶ ouvert un crédit d'investissement de Frs 51'000.- destiné à alimenter le fonds intercommunal de développement urbain (FIDU);
 - ▶ accepté le principe d'acquisition du rez de l'un des futurs immeubles qui sera érigé à la route d'Avully en vue de créer un local adapté aux cuisines scolaires;
 - ▶ ouvert un crédit de Frs 800'000.- pour la réalisation d'études en vue de procéder à l'assainissement énergétique des immeubles communaux de route du Moulin-Roget 42 - 48 et de route d'Epeisses 1 - 27.

Législature 2020-2025 : une période de transition

La législature qui s'achève a jeté les bases de la prochaine en initiant des processus visant à réaliser des projets et des politiques publiques répondant aux défis futurs. Cette période a également été marquée par la mise en œuvre de mesures concrètes, typiques d'une politique communale soucieuse du quotidien de ses administrés.

L'environnement comme incontournable invité

La question du changement climatique a influencé les débats et les décisions tout au long de cette législature.

Les autorités, exécutives et délibératives ont, main dans la main, poursuivi, initié ou activé plusieurs projets, notamment la création d'un réseau de chauffage à distance à Gennecy – qui entre dans une phase concrète – et l'assainissement énergétique de certains immeubles locatifs, pour lequel un crédit d'étude vient d'être adopté.

Les autorités ont également soutenu l'achat d'abonnements de transports publics, créé la première borne de recharge publique pour véhicules électriques et mis en place un soutien aux propriétaires afin de favoriser l'assainissement de leurs bâtiments.

La commune a par ailleurs modifié l'ensemble de son éclairage public en généralisant d'une part les systèmes à très faible consommation et, d'autre part, en procédant à une diminution de l'intensité et une extinction complète des luminaires durant une partie de la nuit.

Un effort particulier a aussi été porté en matière de plantation pour compenser l'abattage d'arbres morts ou mourants.

À n'en pas douter, une grande partie des ressources financières et humaines de la commune sera consacrée dans les années à venir à l'entretien des infrastructures communales, étroitement liées aux mesures d'assainissement énergétique.



Des projets aux ambitions et visées très concrètes

Parmi les projets en route ou réalisés, la réhabilitation programmée de l'ancienne école de Gennecy, désormais appelée local 52B, est motivée tant par des impératifs environnementaux que la nécessité d'offrir des espaces pour diverses activités.

La réfection du Pont d'Eaumorte, prévue pour débuter dans les prochains mois, renforcera la connexion entre Avully et Cartigny. Elle s'inscrit dans la continuité de la création d'un parcours contemplatif, matérialisé par l'installation d'une vingtaine de bancs qui invitent la population à la promenade et l'observation de l'environnement.

Des initiatives pour renforcer les liens

Après l'épisode du COVID-19, qui a perturbé les rapports sociaux, les autorités avaient ainsi à cœur de permettre aux gens de se retrouver et de partager des moments ensemble. Elles ont donc cherché à renforcer les liens sociaux à travers divers événements tels que la soirée des nouveaux habitants, les rencontres des entreprises ou encore l'événement "Faites du sport".

Elles ont également adapté d'autres moments clés de la vie communautaire, comme les Promotions et la Fête nationale, et mis à disposition de nouvelles infrastructures sportives, telles que les Box Up et les installations dans la zone du Hobbyland.

Après les années difficiles du COVID-19, la vie associative et culturelle a fait l'objet d'une attention particulière. Le soutien à la renaissance du GenA festival et, plus largement, aux associations locales a été crucial pour maintenir les liens sociaux.

L'encouragement du bénévolat, essentiel au vivre-ensemble, reste une priorité pour les autorités communales. Cette foison d'initiatives repose sur un volontariat qui peine à se renouveler, et le soutien à ce chaînon indispensable du vivre en commun occupera certainement les réflexions des autorités communales de la prochaine législature.





Une politique sociale pour accompagner les grandes mutations de la société

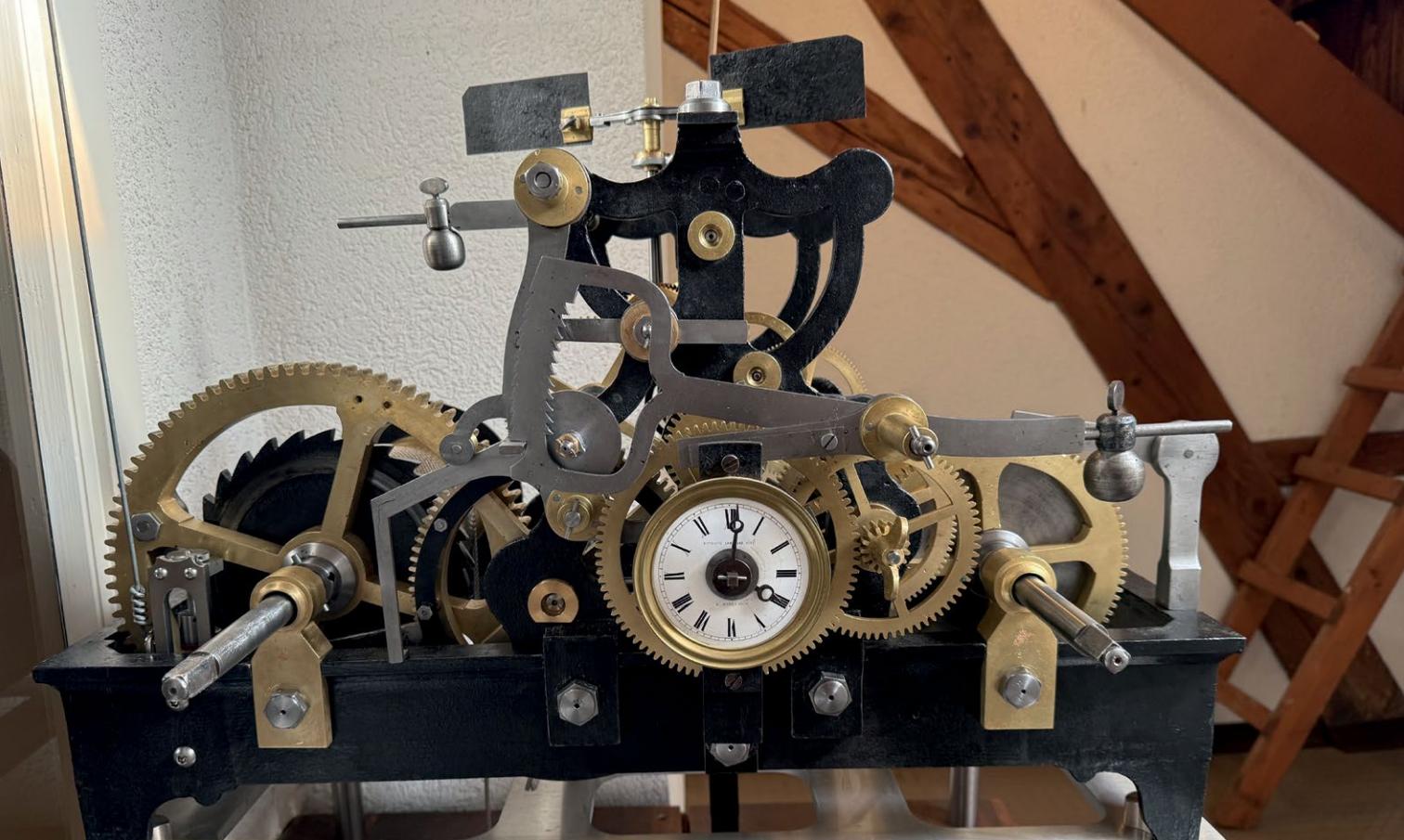
Face aux défis sociaux, plusieurs initiatives ont été lancées. La collaboration avec la Fase pour l'encadrement de la jeunesse et l'assistance aux personnes âgées via Pro Senectute en sont des exemples.

L'augmentation à six du nombre de places de crèche d'un côté et, de l'autre, les cuisines scolaires, qui devraient, selon toute vraisemblance, disposer dans quelques années d'un nouvel écrin parfaitement adapté, montrent l'engagement de la commune dans ces domaines.

Des initiatives pour le désendettement, notamment pour les jeunes, et la mise en œuvre de dispositifs de protection proactive durant les épisodes de fortes chaleurs ont également été mises en place. Avec une population vieillissante, une précarité croissante et des jeunes peinant à trouver leur place sur un marché de l'emploi hyper concurrentiel, la politique sociale, à l'image de la société est, elle aussi, en pleine mutation.

Du travail et de la réflexion – notamment pour prioriser les projets et actions au vu des contraintes budgétaires – attendent les autorités qui prendront leur fonction au 1^{er} juin prochain.

Celles qui terminent leur mandat, et qu'il y a lieu de remercier pour leur engagement, auront, durant cette législature, jeté des bases concrètes pour leurs successeurs.



La cure de jouvence de l'Horloge de la mairie

BÂTIMENT

Il était temps, et c'est le cas de dire, temps pour notre Horloge avulliotte de retrouver un peu de sa superbe et de sa précision. Elle fatiguait – ce qui est normal pour une dame de son âge – et perdait par conséquent ses attributs premiers, à savoir d'indiquer une heure à peu près juste et de rappeler au voisinage sa noble présence à intervalles réguliers.

Mais restaurer une horloge monumentale n'est pas rien. Cela débute par trouver les compétences capables de poser un diagnostic et réaliser les travaux nécessaires.

Par chance, Avully compte dans sa région proche un véritable maître en la matière, passionné, passionnant, et particulièrement compétent en la personne de Jean-Pierre Curchod. Ingénieur en microtechnique, ancien professeur de l'école d'Horlogerie de Genève, qui plus est habitué de restauration, comme l'horloge d'Ecogia ou, plus récemment, du Pendule du Grand Conseil.

En 2000, Jean-Pierre avait déjà dressé un rapport et fait part des interventions qui seraient nécessaires à la restauration de l'Horloge de la mairie.

Après avoir fait procéder à quelques petits travaux sur le mécanisme, notamment en 2018, nous avons repris contact avec Jean-Pierre et relancé le processus initié il y a 25 ans, mais jamais réalisé.

Le travail débute par chercher à comprendre comment fonctionne le mécanisme à restaurer, élément par élément, pièce par pièce. Parmi elles, observer celles qu'il faudra corriger, modifier, aviver, polir, ou changer. Cela implique un travail manuel d'une grande précision, requiert un savoir-faire et un outillage très spécifiques et une capacité à résoudre des problèmes liés à l'emplacement et à l'environnement dans lequel se trouve le mécanisme.

Il faut avoir de solides notions de physiques pour comprendre et corriger les mouvements, se montrer audacieux, inventif, très bon bricoleur et... ne pas avoir peur du vide pour monter sur une nacelle et une échelle.

Grâce à cette intervention, nous en savons un peu plus sur les caractéristiques techniques de l'horloge, dont il s'avère qu'elle a été fabriquée dans les années 1870 par Hippolyte Lamy Joz, horloger de Morez dans le Jura français. Par exemple que les fluctuations de l'heure sont plutôt à chercher du côté du balancier, lequel est en acier et donc particulièrement sensible aux variations de température ; que la sonnerie est

rendue possible par un marteau frappant la cloche aux demi-heure et heure et que, par égard du voisinage, M. Curchod a réglé le son de manière adoucie.

Nous avons aussi appris que cette horloge n'est pas de "très bonne facture", entendez que certaines pièces d'origine ne sont pas des plus adéquates et que les finitions sont peu soignées. Quant aux trois cadrans, ils ont probablement été récupérés d'une autre horloge qui avait dû être l'œuvre de Henri-Armand Campiche, horloger genevois de la même époque que Lamy Joz. Il est donc possible que les moyens mis à l'époque pour orner le bâtiment d'une horloge ont été relativement chiches.

Pour un ouvrage de qualité moyenne, cela fait tout de même 150 ans qu'il joue son rôle, exposé aux affres du temps, de la météo et des chantiers qui ont vu "sa " maison se transformer ! L'horloge elle-même est aujourd'hui mieux mise en valeur, elle se voit facilement depuis l'escalier qui mène à la salle du Conseil municipal. N'hésitez pas à venir admirer son mécanisme et, par-delà, le travail des artisans d'hier et d'aujourd'hui !



Infos

Il est temps de signaler et détruire les nids de chenilles processionnaires

Il existe différentes espèces de chenilles processionnaires, mais deux d'entre elles sont particulièrement connues pour provoquer des irritations : la chenille processionnaire du chêne et celle du pin. Cette dernière tisse des cocons de soie fixés aux pins et aux cèdres, généralement à l'extrémité des branches, tandis que la chenille du chêne construit ses nids sur les troncs et les grosses branches.

Elles doivent leur nom à leur mode de déplacement caractéristique, avançant en file indienne, y compris au sol.

Les locataires d'immeubles et les promeneurs sont bien entendu encouragés à signaler les nids de processionnaires. Pour être le plus efficace, il est conseillé de s'adresser en priorité à votre régie ou au propriétaire – si celui-ci vous est connu – plutôt qu'à la commune, qui, dans la grande majorité des cas, n'est pas propriétaire des arbres concernés et ne pourra donc pas intervenir directement.

Le propriétaire de l'arbre sur lequel a été constaté la présence de nids est dans l'obligation de :

- ▶ procéder à la destruction des nids de la processionnaire du pin en veillant à prendre des mesures de protection et de sécurité adéquates pour mener les opérations et à faire disparaître les nids de manière efficace ;
- ▶ traiter les arbres infestés par la processionnaire du chêne à l'aide d'un biopesticide, à diffuser en deux fois entre avril et mai et de sécuriser le périmètre. Il est vivement conseillé de faire appel à des spécialistes maîtrisant ces techniques, notamment pour la processionnaire du chêne mais idéalement pour les deux.



Scannez-moi



... et de rappeler les dispositions quant à la taille des arbres et des haies

Contrairement à ce que beaucoup de personnes croient encore, les dispositions liées à l'entretien des haies et des arbres qui se situent le long des voies publiques, lesquelles comprennent les routes cantonales, les routes et chemins communaux mais aussi les voies privées, s'appliquent toute l'année.

Selon l'article 76 de la loi sur les routes (L1.10), "les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique".

Les haies doivent quant à elles être taillées à une hauteur maximale de 2m et ne peuvent en aucun cas empiéter sur la voie publique, dont font partie les trottoirs.





Consultation sociale

VIE SOCIALE

La consultation sociale de Pro Senectute Genève est une prestation co-financée par les communes concernées et la Confédération pour les personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans les communes suivantes: Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex, Russin et Soral.

Les assistantes sociales vous proposent des informations, des conseils et de vous soutenir pour toutes vos démarches dans les domaines de la santé, des assurances sociales, des aides financières, du maintien à domicile ou pour préparer une entrée dans un immeuble à encadrement ou dans un établissement médico-social (EMS).

Ces prestations se déroulent en toute confidentialité, dans le cadre d'une relation d'aide basée sur l'écoute et le respect de la dignité.

Lieu

Les permanences sociales peuvent se dérouler sur rendez-vous dans un local au sein de la mairie de votre commune ou à votre domicile.

Prendre rendez-vous

- ▶ 022 807 05 65, du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
- ▶ par mail à info@ge.prosenectute.ch

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

SÉCURITÉ

Depuis plus de deux siècles, la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires d'Avully veille sur la sécurité des habitants de la commune. Fondée en 1815, cette compagnie fait partie intégrante des 43 corps de sapeurs-pompiers volontaires du canton de Genève. Aujourd'hui, elle est à la recherche de nouvelles recrues pour renforcer ses rangs et poursuivre sa mission de protection de la population.

Le canton de Genève compte près de 2'000 sapeurs-pompiers, dont 1'600 volontaires qui offrent leur temps et leur énergie. Ces femmes et hommes interviennent lors d'incendies, d'inondations, de sauvetages, ou encore en cas d'intempéries. Mais leur mission ne s'arrête pas là : ils assurent également la sécurité lors d'événements publics ou privés, en intérieur comme en extérieur, en fonction des risques identifiés par les autorités.

Devenir sapeur-pompier volontaire à Avully, c'est d'abord se porter au secours de la population. C'est aussi l'occasion de se former en continu et d'acquérir des compétences précieuses, autant sur le plan personnel que professionnel. Après une formation de base, il est possible de se spécialiser, par exemple en protection respiratoire ou dans l'utilisation de la tronçonneuse.

Ceux qui souhaitent évoluer peuvent accéder à des postes à responsabilités en devenant sous-officier, chef d'intervention ou officier.

En parallèle, l'équipement mis à disposition est moderne, chaque engagement est indemnisé, et après 25 ans de service (et 50 ans d'âge), les volontaires peuvent bénéficier d'une retraite.

Sans oublier les avantages offerts par l'affiliation à la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers (FSSP), qui donne droit à des rabais sur différents services et achats.





Et si c'était vous ?

Forte d'une équipe dynamique et soudée d'une vingtaine de femmes et d'hommes issus de divers horizons, la compagnie d'Avully recherche en permanence de nouveaux aspirants pour assurer la relève.

Si vous êtes prêt à relever le défi qui allie solidarité, dépassement de soi et travail d'équipe, c'est peut-être le moment de franchir le pas.



Alors, êtes-vous prêt à vous engager au service de votre commune et à plonger dans le feu de l'action ?

Conditions d'admission :

- ▶ avoir de 18 à 40 ans ;
- ▶ passer avec succès un examen médical ;
- ▶ être citoyen suisse ou étranger résidant dans la commune d'Avully ou à proximité ;
- ▶ réussir un examen d'aptitude pour vérifier votre endurance, l'absence de vertige ou de claustrophobie.

Rejoignez-nous et devenez une pièce essentielle de ce corps constitué depuis plus de 200 ans !

Pour plus d'informations contactez le commandant : Pascal Dethiollaz, 079 542 82 18.

■ Nina Frossard, fourrier

Chœur Théâtral d'Avully

VIE CULTURELLE

"Le travail, c'est la santé!", chantait Henri Salvador.

"Chanter le jeudi, c'est la santé!", répond le Chœur Théâtral d'Avully. Toujours prêt pour nouveau défi, le CTA est à nouveau à pied d'œuvre pour présenter son nouveau spectacle.

Pour la sixième fois, à Avully, au Martinet, le hangar de Charles et Christophe Stalder accueillera dans ses murs de tôle la troupe joyeuse et dynamique du Chœur Théâtral d'Avully.

Sous son toit, il sera témoin de l'histoire drôle, légère et déjantée qui, nous l'espérons, n'attirera pas la foudre des dieux et déesses de l'Olympe. L'Olympe, ses Dieux et ses Déesses font rêver. On se les imagine beaux, parfaits, nobles, puissants, lumineux, resplendissants. Mais si, finalement, ils étaient comme le commun des mortels, jaloux, ambitieux, rusés, colériques, dominateurs, chameilleurs. Quelle pagaille dans le fief des Immortels, quelle révolte! Le calme et la sérénité régneront-ils à nouveau au sein de ce groupe atypique et loufoque? Quelle solution pour que le calme revienne? Prêts à en découdre avec eux, alors venez nous rejoindre.

Les choristes, figurants et comédiens de la formidable troupe du CTA vous attendent avec impatience au mois de mai 2025 dans ce lieu bucolique, charmant et convivial.

Sur un texte de Nicolas Haut, une musique de Cécile et Olivier Rogg, dans une mise en scène de Rebecca Bonvin et sous la baguette de Daniel Darbellay, le spectacle "**Les Dieux vous le rendront**" prendra ses quartiers au hangar les :

- ▶ 9, 10, 11, 13, 16, 17, 18, 20, 23 et 24 mai 2025 la semaine à 20 h 30 et les dimanches à 17 h

Billet d'entrée :

- ▶ adulte Frs 24.-
- ▶ enfant de 7 à 14 ans Frs 12.-
- ▶ enfant jusqu'à 6 ans gratuit

Notre buvette vous proposera une restauration légère avant et après les représentations.

Les réservations se font :

- www.choeuravully.org
022 756 18 97, chez la famille Moret

On se réjouit de vous retrouver et de vivre, comme chaque fois avec vous, ces moments si précieux de partage, de gaieté et de connivence. Merci pour votre fidélité, votre présence nous touche beaucoup.

■ Véronique Moret



Jardin d'enfants "Les Hérissons"

PETITE ENFANCE

Le jardin d'enfants d'Avully "Les Hérissons" accueille les enfants dès 2 ans révolus (au 31.07) jusqu'à leur entrée à l'école. Il a pour but de permettre à l'enfant de s'initier à la vie en collectivité dans un cadre adapté à ses besoins et à son âge.

L'équipe éducative est composée de deux éducatrices de la petite enfance co-responsables et d'une assistante socio-éducative (qualifications conformes aux exigences du SASAJ).

Le jardin d'enfants "Les Hérissons" propose de nombreuses activités telles que : des ateliers créatifs, des jeux de société, de la cuisine, des activités sensorielles, des animations avec des marionnettes, des histoires et des chansons, des parcours moteurs, de l'expression par le mouvement ainsi que des sorties dans les environs.

Le mardi après-midi "mardi fun" est dédié aux enfants d'âge préscolaire (l'année avant l'entrée à l'école). L'accent est mis sur des sorties "spéciales grands", dans les communes avoisinantes, en forêt, à la pataugeoire ou encore aux Hérissons pour des moments créatifs et festifs pour les grands.

Tous les enfants qui ont 2 ans avant le 31 juillet 2025 (inclus) pourront s'inscrire, il n'y a pas d'obligation d'avoir une activité professionnelle pour inscrire votre enfant, le but du jardin d'enfants étant la socialisation de votre enfant.

Les enfants qui habitent d'autres communes sont également les bienvenus.

Inscriptions au jardin d'enfants mardi 15 avril 2025 :

- ▶ **19h à 19h 30**
pour les enfants domiciliés à Avully qui n'ont pas encore fréquenté le jardin d'enfants ;
- ▶ **19h 30 à 20h**
pour les enfants hors commune d'Avully qui n'ont pas encore fréquenté le jardin d'enfants.

Le règlement institutionnel des "Hérissons" 2025-2026 avec les documents nécessaires pour l'inscription de votre enfant seront disponibles dès le mardi 1^{er} avril 2025 sur :

→ www.lesherissons.info

IMPORTANT

L'inscription de votre enfant sera prise en compte uniquement avec la totalité des documents et dûment complétés.



**Inscriptions :
mardi 15 avril 2025**





AFIRM

ACTIVITÉS SPORTIVES

Lors d'une agression, la peur nous fige ! Ce sentiment disparaît après avoir suivi un cours d'autodéfense, lors de notre cours d'autodéfense AFIRM, nous nous axons sur le respect de soi, la confiance en soi et l'acquisition de techniques simples et utilisables par tous et toutes sans distinction d'âge, de force ou de forme physique.

Nos cours s'adaptent à chacun, il n'y a ni juste, ni faux et seulement de la bienveillance.

Vous trouverez ci-dessous les dates de nos prochains cours d'autodéfense à Avully, qui s'adressent tant aux femmes qu'aux hommes :

- ▶ en mars, cours sur le week-end du 29 et 30 mars 2025, pour les femmes, mères / filles ;
- ▶ en mai, cours sur le week-end du 17 et 18 mai 2025, pour les femmes, mères / filles ;
- ▶ en septembre, cours sur le week-end du 20 et 21 septembre 2025, pour les hommes, pères / fils ; ce week-end pourra être destiné aux femmes au cas où nous n'aurions pas d'inscription masculine ;
- ▶ en novembre, cours sur le week-end du 22 et 23 novembre 2025, pour les femmes, mères / filles.

L'autodéfense est une compétence essentielle qui permet de se protéger en cas de danger, que ce soit face à une agression physique ou une menace psychologique.

En renforçant la confiance en soi, l'autodéfense aide à dissuader d'éventuels agresseurs et à réagir de manière efficace en situation de crise.

De plus, elle favorise l'autonomie et la sécurité, tant dans l'espace public que privé.

Tous les détails se trouvent sur notre site :

→ www.afirm.ch

Au plaisir de vous accueillir toutes et tous !

■ Sybille et Micheline



Scannez-moi



GGA – Groupement Gymnique d'Avully

VIE SPORTIVE

Un printemps dynamique et solidaire
avec le Groupement Gymnique d'Avully !

Rejoignez nous pour la saison 2025 !

Le Groupement Gymnique d'Avully continue à vibrer d'énergie et de vitalité en 2025.

En tant qu'association à but non lucratif, nous avons pour mission d'offrir des activités sportives enrichissantes, accessibles et variées à tous les habitants de notre commune.

Un programme pour tous les goûts

Cette année encore, nous vous proposons une offre diversifiée : gym enfantine, jeune gymnaste, zumba kids, zumba fitness, pilates et yoga.

Et pour rendre cette saison encore plus excitante, nous avons ajouté de nouvelles disciplines comme heels, hip-hop et street-jazz, adaptées aux enfants comme aux adultes.

L'occasion parfaite de découvrir de nouvelles passions et de vous amuser dans une ambiance conviviale.

Cependant, depuis la crise sanitaire de 2020, notre association a traversé des défis financiers importants.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de l'engagement et du soutien des habitants d'Avully pour maintenir nos activités et continuer à offrir ces moments de partage et de bien-être. Votre participation est essentielle pour faire vivre notre société et renforcer les liens au sein de notre communauté.

Notre comité de bénévoles dévoués met tout en œuvre pour vous offrir un cadre chaleureux, inclusif et dynamique, où chacun peut se sentir chez soi.

Et si vous nous rejoignez ?

Participez à un cours d'essai gratuit pour découvrir nos activités et ressentir l'énergie positive qui anime notre association. Ensemble, faisons de cette année un moment de solidarité, de sport et de convivialité !

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site :

→ www.groupementgymniqueavully.com

Faisons de 2025 une année inoubliable pour tous !

■ Le Comité



Vie sportive

ATC, Avully Tennis Club

Profitez de cette opportunité! Jouez au tennis dans votre commune, sur trois merveilleux courts en terre battue et dans un cadre fantastique.



Cours de tennis enfants du 7 mai au 18 juin 2025

- ▶ le mercredi après-midi de 14 h à 15 h ou de 15 h à 16 h ou de 16 h à 17 h selon l'âge et le niveau des enfants
- ▶ Renseignement et inscription : Gil Waeny, 079 626 33 93, waeny@hotmail.com

Cours adultes, animation séniors et autres manifestations

- ▶ Renseignement et inscription : Yann Waeny, 078 805 98 73

Pour les inscriptions par mail, nous vous prions de bien vouloir préciser le prénom, le nom, la date de naissance, l'adresse, le téléphone et l'e-mail.

→ www.avullytc.ch

■ Gil Waeny

Gennecey Bricks

Street Youth League, 3^{ème} édition

Après une année d'absence la Street Youth League (première ligue de foot de rue du canton de Genève) fera son grand retour durant cet été!

L'Association Gennecey Bricks et différentes maisons de quartier et équipes TSHM du canton auront le plaisir de couvrir cet événement sur six différentes dates, chacune dans un quartier différent.

La grande journée finale devrait avoir lieu à Gennecey, les dates sont à paraître sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

■ Le Comité

→ www.genneceybricks.com/street-youth-league

 www.instagram.com/streetyouthleague





Attention à l'achat d'un chien !

Un chien n'est pas seulement un animal de compagnie, mais un ami fidèle et un compagnon pour la vie. La décision d'accueillir un chien dans votre foyer doit être mûrement réfléchie et bien préparée.

Renseignez-vous avant d'acheter

Chaque race de chien a ses propres besoins et son propre caractère. Il est crucial de choisir une race ou un croisement qui correspond à votre mode de vie. Informez-vous sur les exigences en matière de détention et de soins, ainsi que sur les dispositions légales en vigueur à Genève.

Prudence lors de l'achat

Évitez les vendeurs douteux et les trafiquants. Méfiez-vous notamment des offres sur internet ou *via* des sources peu fiables. Assurez-vous que le vendeur vous fournisse toutes les informations importantes (nom complet, adresse, pays d'élevage et d'origine du chien).

Les éleveurs responsables et les refuges communiquent volontiers des informations sur l'origine, la santé et le caractère de leurs chiens et proposent quasi systématiquement une visite sur place. Si une rencontre avec le chien n'est pas possible, il est fort probable que la source ne soit pas crédible. Assurez-vous également que tous les documents nécessaires vous sont présentés et faites-les vérifier par un spécialiste, notamment le passeport de l'animal contenant les informations sur la puce électronique et les vaccinations.

Rencontrez le chien avant de l'accueillir

Il est recommandé de rendre visite au chien plusieurs fois sur place et de passer du temps avec lui. Apprendre à le connaître permet d'évaluer son caractère et de vérifier s'il y a une bonne entente entre vous. Il est conseillé de se faire accompagner par un spécialiste des chiens, comme un éducateur canin, lors de la première rencontre. Cette personne pourra, à l'aide d'exercices spécifiques, évaluer si le chien est correctement socialisé et s'il convient à votre famille.

Un chien représente une responsabilité, des coûts et du temps. Ne prenez donc pas cette décision sur un coup de tête et évitez-vous ainsi de mauvaises surprises !



Plus d'infos



“

Il n'y a pas
de honte
à préférer
le bonheur !

— Albert Camus

Mairie d'Avully

Chemin des Tanquons 40
CH-1237 Avully

022 756 92 50
info@avully.ch
www.avully.ch



 facebook.com/communeavully
 instagram.com/communeavully

Horaires de l'administration

Lundi	9h – 12h
Mercredi	14h – 17h
Jeudi	15h – 18h